

**Procès-verbal de l'Assemblée générale
3 février 2023 à 19h00, à la Fondation de Wolff, Sion**

Présents :

Membres du comité :

Caroline Sierro, Maurice Dirren, Grégory Follonier, Baudouin de Wolff, Diane Bellwald-Berthouzoz (PV)

Mme Marie-Claude Dupont Mettan, nouvelle membre du comité
M. Grégoire Iten, Conseiller bourgeoisial
Mme Magaly Biaggi, Réviseur suppléante

env. 30 membres

Excusés :

M. Guillaume Moix, Conseiller artistique de Schubertiade Sion
M. Albrecht Wagner, Membre du comité
M. Philippe Varone, Président de la Ville de Sion
M. Christian Bitschnau, Vice-président de la Ville de Sion
M Sébastien Gattlen, Conseiller municipal en charge du dicastère de la Culture et de l'Éducation
M. Antoine de Lavallaz, Président de la Bourgeoisie de Sion
M. Guérin de Werra, Vice-président de la Bourgeoisie de Sion
Mme Nathalie Allet-Coudray, Conseillère bourgeoisiale
M. Patrick Elsig, Conseiller bourgeoisial
Mme Béatrice Meichtry, Présidente de la Délégation valaisanne de la Loterie Romande
Mme Juliette Mathys, Fondation Blondin, sponsor
M. Claude Charvet, Directeur de l'Association des Encaveurs de Sion, sponsor
Mme Aurélie Genolet, Vérificatrice des comptes
3 membres

1. Bienvenue et ordre du jour

Mot de bienvenue de la présidente Caroline Sierro et salutations des autorités présentes. La présidente rappelle l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté.

2. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée générale du 04.02.2022

La lecture n'étant pas demandée, le PV est accepté à l'unanimité. La présidente remercie la procès-verbaliste pour la tenue du procès-verbal.

3. Rapport de la présidente

La présidente passe en revue les concerts de l'année écoulée.

En 2022, Schubertiade Sion a organisé 12 concerts de musique de chambre, soit :

- 7 concerts à la Fondation de Wolff ;
- 1 concert à la Haute École de Musique Valais, Wallis ;
- 1 concert à la Clinique romande de réadaptation ;
- 1 concert à la Résidence médicalisée Le Glarier ;
- 2 concerts pour Musique en Fête du Sion Festival.

Schubertiade Sion, c'est aussi

- plus de 31 musiciens pour :
 - 1 quintette
 - 1 quatuor à cordes
 - 4 trios
 - 4 duos
 - 2 solistes
- plus de 900 heures de bénévolat ;
- environ 700 mélomanes.

Pour l'année 2022, Schubertiade Sion a bénéficié du soutien de :

- Corporations de droit public ;
- Sponsors privés ;
- D'environ 180 membres par leurs cotisations ;
- Dons en nature : Ville de Sion (podium), Fondation de Wolff (salle Terrana), Alma Fleurs, la SUVA (salle), Le Glarier (espace, accueil et apéritif), Verre à Pied (bouteilles de vin), Cinémas de Sion (projection publicitaire), Office du tourisme (écran et beamer).

4. Présentation des comptes 2022

Grégory Follonier, trésorier, présente et commente les comptes de l'exercice 2022.

	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022		Budget 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Caches musiciens	31 219,05		31 400,00		30 833,39		34 300,00	
Frais musiciens	3 895,55	67,22%	5 000,00	73,13%	4 487,30	72,85%	5 600,00	78,61%
Suisa	1 274,10		1 000,00		2 500,00		1 200,00	
Frais salle	1 500,00		1 500,00		1 700,00		1 500,00	
Frais piano	1 804,00		1 600,00		1 594,00		1 600,00	
Cotisations diverses	51,00		120,00		120,00		120,00	
Frais administratifs + WinBiz	739,09		800,00		1 161,46		1 000,00	
Réservations OT	365,00		1 000,00		533,00		700,00	
Programme annuel	1 196,90		1 500,00		3 290,70		1 500,00	
Programmes du soir	1 668,25		2 200,00		337,90		1 500,00	
Sit Internet + Vidéo	3 480,00		2 500,00		349,50		288,85	
Commité (séances, petits frais)	904,00		3,00		1 004,20		800,00	
Apéritifs, réceptions + cadeaux,	1 001,50		1 000,00		422,75		500,00	
Charges exceptionnelles	3 000,00							
Frais CCP	138,70		150,00		147,40		150,00	
Impôt à la source					637,15			
Cot+dons membres		10 980,00		10 500,00		12 312,00		11 000,00
Subvention Ville de sion		10 000,00		15 000,00		15 000,00		15 000,00
Subvention Etat du valais		2 500,00		4 000,00		4 000,00		4 000,00
Subventions Bourgeoisie		4 000,00		4 000,00		4 000,00		4 000,00
Dons / Sponsoring		7 000,00		7 500,00		8 000,00		6 500,00
Contribution Loterie Romande		9 000,00		8 000,00		13 500,00		8 000,00
Entrées "caisse"		749,00		1 000,00		1 630,00		1 200,00
Résultat de l'année	-8 008,14		227,00		9 323,25		-1 058,85	
	44 229,00	44 229,00	50 000,00	50 000,00	58 442,00	58 442,00	49 700,00	49 700,00

Bilan 2022

Actif		Passif	
CCP	35 370,72	Transitoires	13 296,95
		Créancier	200,00
Actif	98,00		
		Capital	21 971,77
	35 468,72		35 468,72

Le résultat de l'année 2022 se monte à CHF 9'323.25, ce qui est un très beau montant. On relève aussi le don substantiel de la Loterie Romande comme supplément d'aide pour le Covid-19. La ville de Sion, l'État du Valais et la Bourgeoisie de Sion versent des montants très importants. Au niveau du rattrapage de l'impôt à la source, tous les arriérés d'impôt sur 5 ans ont été remboursés. On a aussi eu une augmentation des entrées de caisse et les membres restent bien fidèles avec une augmentation des cotisations et des dons.

Caroline Sierro remercie Grégory Follonier pour la bonne tenue des comptes.

5. Rapport de la vérificatrice des comptes

Magaly Biaggi, réviseur suppléante, donne lecture du rapport et propose à l'Assemblée d'accepter ces comptes, tout en remerciant Grégory Follonier pour son excellent travail.

Caroline Sierro remercie Aurélie Genolet et Magaly Biaggi.

6. Présentation du budget 2023

Le budget 2023 est présenté par Grégory Follonier.

Les frais administratifs et comptables seront un peu plus élevés car le logiciel de comptabilité sera changé. On passera au logiciel Crésus Comptabilité au lieu de Winbiz. On prévoit également toujours un peu moins de dons et de sponsoring. Le résultat de l'année fait donc état d'une perte de CHF 1'000.-. Les frais de cachets sont aussi un peu plus élevés que l'année passée.

Caroline Sierro remercie Grégory Follonier pour son travail et le budget est approuvé.

7. Approbation des comptes et décharge

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

8. Démissions et élection

Caroline Sierro explique que Maurice Dirren quitte le comité de Schubertiade Sion après 8 ans. Il s'est occupé de toute la programmation. Il a fait un immense travail de contact, de préparation et de mise en page. La présidente le remercie infiniment pour tout ce travail et lui remet du vin, des verres à apéritif gravés avec le logo de Schubertiade Sion et un abonnement de membre d'honneur valable à vie.

Caroline Sierro explique que le comité accueille Marie-Claude Dupont Mettan pour remplacer Maurice Dirren. Caroline Sierro fait une brève présentation de Marie-Claude Dupont Mettan. Cette dernière reprendra la partie de la programmation des concerts.

Albrecht Wagner démissionne également du comité car il passe de longues périodes à l'étranger pour des projets professionnels. Il recevra donc son cadeau dans 6 mois, à son retour du Japon.

La dernière démission concerne Magaly Biaggi, contrôleuse suppléante des comptes de Schubertiade Sion. Caroline Sierro la remercie également et explique qu'elle sera remplacée par Maurice Dirren.

9. Présentation du programme musical 2023

Maurice Dirren présente le programme musical 2023 qui sera composé de 12 concerts. Il s'agit d'un programme que l'on pourrait appeler « douceur et art de vivre ». Les musiciens ont opté pour une musique romantique, charmante et charmeuse.

Caroline Sierro remercie Maurice Dirren pour cette belle programmation.

10. Divers

Caroline Sierro donne des explications concernant l'association Abobo. Schubertiade Sion souhaite attirer un nouveau public et a donc fait la demande pour intégrer l'Abobo. C'est un abonnement à CHF 365.- par an qui donne droit à des entrées gratuites pour un public de plus de 25 ans chez des acteurs culturels à travers tout le Valais. Les réservations sont obligatoires, car pour chaque spectacle en Valais, il y a un nombre limité de places. Le but n'est pas de concurrencer les abonnements de saison, mais plutôt d'attirer un nouveau public. La validité va du 1er septembre de chaque année au 31 août de l'année suivante. Le prochain lancement de l'Abobo aura lieu en mai 2023. L'Abobo est un abonnement non transmissible.

Quelques remarques et questions sont formulées à l'égard de l'Abobo et la présidente y répond.

La présidente remercie encore une fois bien chaleureusement tous les sponsors, les membres de Schubertiade Sion et la Fondation de Wolff pour la mise à disposition de la salle Terrana.

Caroline Sierro cède la parole à François de Wolff, secrétaire de la Fondation de Wolff. Celui-ci présente Hubert Papilloud qui est un nouveau membre du conseil de Fondation.

Finalement, ce point de l'ordre du jour ne donnant lieu à aucune question, Caroline Sierro clôt l'Assemblée générale en remerciant toutes les personnes présentes et en les invitant à poursuivre la soirée par un intermède musical donné par un duo violon et violoncelle délégué par la HEMU composé de Justina La Cour au violon (classe de Janine Janssen) et Tiphaine Lucas au violoncelle (classe de Xavier Phillips). Elles interprètent Duo pour violon et violoncelle Op. 7 de Zoltán Kodály.

Sion, le 3 février 2023

La teneuse du procès-verbal
Diane Bellwald-Berthouzoz
Secrétaire